



ETS BEAUSEIGNEUR

6 Rue André Viellard
90140 FROIDEFONTAINE
Tél. 03 84 36 41 36 – Fax 03 84 36 41 30
e-mail : contact@beauseigneur.com
Site : www.beauseigneur.com



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

SEL (CHLORURE DE SODIUM)

Version 1.1 du 07.10.2011

Page 1/6

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom de la substance ou du mélange :	Chlorure de sodium
Nom commercial :	Sel (sel marin, sel gemme, sel ignigène, sel pastille)
N° CAS :	7647-14-5
N° CE :	231-598-3
N° d'enregistrement REACH :	Exempté

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Utilisations identifiées :
- Industrie agro-alimentaire
- Adoucisseur d'eau

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : ETS BEAUSEIGNEUR
Adresse : 6 RUE ANDRE VIELLARD
90140 FROIDEFONTAINE
Téléphone : +33 (0) 3 84 36 41 36
Fax : +33 (0) 3 84 36 41 30
Service établissant la fiche de données de sécurité : Service Qualité Sécurité Environnement
Email : qualite@beauseigneur.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence - Centre Orfila France

Disponible 7j/7 et 24h/24 01 45 42 59 59 appel depuis la France

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Réglementation européenne (CE) 1272/2008

Non classifié comme dangereux selon la réglementation européenne (CE) 1272/2008

Directive européenne 67/548/CEE

Non classifié comme dangereux selon la directive Européenne 67/548/CEE

2.2. Eléments d'étiquetage

Étiquetage CE - Selon la réglementation européenne (CE) 1272/2008

Pas d'étiquetage

2.3. Autres dangers

Néant.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Nom de la substance	N° CAS	N° CE	N° Index	N° d'enregistrement REACH	Concentration
Chlorure de sodium	7647-14-5	231-598-3	-	Exempté	≥ 99 %



ETS BEAUSEIGNEUR

90140 FROIDEFONTAINE

SEL (CHLORURE DE SODIUM) - Version 1.1 du 07.10.2011

Page 2 sur 6

Additifs	Hexacyanoferrate de sodium décahydraté (dans le cas où le produit est traité anti- mottant)
Impuretés connues donnant un risque	Néant.

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Contact avec les yeux Laver abondamment avec de l'eau.

4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Pas de données disponibles.

4.3 Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers suite à une exposition

Pas de données disponibles.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyen d'extinction

Produit non inflammable.

5.2. Dangers spécifiques résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable.

5.3. Conseils aux pompiers

Pas de précautions spéciales requises.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pas de mesures particulières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter les rejets dans des eaux de surface ou dans les égouts, sinon diluer à l'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confinement/Nettoyage/Équipement nécessaire Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination.

6.4. Référence aux autres sections

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Pas de mesures particulières.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage les conteneurs Il est recommandé de stocker dans un local et propre, sec, et tempéré.
Il est conseillé d'utiliser des matériaux pour machines, installations et constructions résistant à la corrosion saline.

7.3. Utilisation(s) particulière(s)

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec : Fournisseur



ETS BEAUSEIGNEUR

90140 FROIDEFONTAINE

SEL (CHLORURE DE SODIUM) - Version 1.1 du 07.10.2011

Page 3 sur 6

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Pas de données disponibles.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle

Protection respiratoire

Masque filtrant anti-poussière pour le travail en atmosphère chargée de particules de NaCl.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	cristaux agglomérés ou non en granulés ou en pastilles
Couleur	blanc
Odeur	néant
Poids moléculaire	58.44 g/mol
pH en solution aqueuse à 100 g/l	6,7 - 9,0
pKa	non renseigné
Point de fusion/congélation	801° C
Point/intervalle d'ébullition	donnée non disponible
Point d'éclair	donnée non disponible
Taux d'évaporation	donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Ce produit n'est pas inflammable.
Inflammabilité	non applicable
Propriétés explosives	non prévu
Pression de vapeur	donnée non disponible
Densité de vapeur	donnée non disponible
Densité	donnée non disponible
Densité relative	donnée non disponible
Masse volumique apparente	2.163 kg/dm ³ à 20 °C
Solubilité	35.85 g % g (Eau) à 20 °C
Solubilité qualitative	donnée non disponible
Coefficient de partage noctanol/eau	donnée non disponible
Température d'auto inflammabilité	non applicable
Température de décomposition	donnée non disponible
Viscosité	donnée non disponible
Propriétés comburantes	non prévu

9.2 Autres informations

Humidité relative d'équilibre à 20°C

75,3 %

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité

Produit chimiquement stable et non sujet à des réactions dangereuses.

10.2. Stabilité chimique

Produit chimiquement stable et non sujet à des réactions dangereuses.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune.

10.4. Conditions à éviter

Exposition à l'humidité.

10.5. Matières incompatibles

Néant.



ETS BEAUSEIGNEUR

90140 FROIDEFONTAINE

SEL (CHLORURE DE SODIUM) - Version 1.1 du 07.10.2011

Page 4 sur 6

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun à notre connaissance.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale

DL 50 3,75 g/kg (rat).

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Pas de données disponibles.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Pas de données disponibles.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Pas de données disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Pas de données.

Cancérogénicité

Pas de données.

Autres informations

Pas d'informations disponibles

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Toxicité vis-à-vis des Daphnies

C.L. 50-24 h : 4.800 mg/l

Toxicité vis-à-vis des Poissons - Brachydanio rerio

C.L. 50-24 h : 9.000 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Stable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de données.

12.6. Autres effets néfastes

Influence sur la surface des végétaux (perturbation métabolique) et sur le sol (déséquilibre minéral).

13. MESURES RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

En France, si le déchet salé contient plus de 20% de fraction soluble dans l'eau, il doit être éliminé dans un centre agréé pour stabilisation avant enfouissement ultime (centre d'enfouissement technique de classe 1).

Hors de France, voir la législation propre à chaque pays.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

Non concerné.

14.2. Nom d'expédition des Nations unie

Non concerné.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR : Non concerné.

IMDG : Non concerné.

RID : Non concerné.

IATA : Non concerné.

14.4. Groupe d'emballage

ADR : Non concerné.

IMDG : Non concerné.

RID : Non concerné.

IATA : Non concerné.



ETS BEAUSEIGNEUR

90140 FROIDEFONTAINE

SEL (CHLORURE DE SODIUM) - Version 1.1 du 07.10.2011

Page 5 sur 6

|| 14.5. Dangers pour l'environnement

ADR : Non concerné.	IMDG : Non concerné.
RID : Non concerné.	IATA : Non concerné.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur pas de données disponibles

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC non applicable

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

|| 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), comme modifiée
- Directive 67/548/CEE du Conseil, du 27 juin 1967, concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives relatives à la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances dangereuses, comme modifiée
- Règlement (CE) n o 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, comme modifiée
- Directive 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil du 19 novembre 2008 relative aux déchets

|| 15.2. Évaluation de la sécurité chimique Non demandé.

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet des Phrases H mentionnées dans la section 3

Néant.

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les chapitres 2 et 3

Néant.

Acronymes et abréviations

ADR : Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

RID : Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG : International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA : International Air Transport Association

IATA-DGR : Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organization

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50 : Lethal concentration, 50 percent LD50 : Lethal dose, 50 percent

La présente fiche de données de sécurité a été modifiée selon le règlement 453/2010 du 20 mai 2010 modifiant le règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

Les mises à jour sont indiquées par 2 traits dans la marge.



ETS BEAUSEIGNEUR

90140 FROIDEFONTAINE

SEL (CHLORURE DE SODIUM) - Version 1.1 du 07.10.2011

Page 6 sur 6

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Fin du document – 6 pages.